



Environnement  
Canada

Environment  
Canada

Service canadien  
de la faune

Canadian Wildlife  
Service



# Bulletin GTSHOC\*

Volume 2, No. 1 — 18 janvier 2005

## DANS CE NUMÉRO:

ACÉÉ 2004	1
Oiseaux et bâtiments	1
700MW de controverse	1
Nouveaux produits	2
É.-U.: Crédit d'impôts	2
C.-B.: nouveau projet	2

## Sommaire

- **Conférence 2004 de l'Association canadienne de l'énergie éolienne: points saillants**
- **Un parc éolien de 700 MW soulève la controverse en Écosse**
- **Deux certificats d'autorisation émis pour des projets de parcs éoliens en C.-B.; et un nouveau projet de 100 MW**
- **Programme de crédit d'impôts pour l'éolien aux É.-U. : son extension mènera à l'installation d'un nombre sans précédent de projets**

## ÉVÉNEMENTS PASSÉS ET FUTURS...

Ceux et celles qui ont eu l'occasion d'assister à la **Conférence 2004 de l'Association canadienne de l'énergie éolienne** du 17 au 21 octobre 2004 à Montréal, QC, ont été servi par un programme intéressant et bien organisé, et de bonnes occasions de réseautage dans le domaine de l'énergie éolienne.

Quelques points saillants de la conférence ont été la présentation officielle de l'**Atlas canadien du vent** par le Centre météorologique canadien du Service météorologique du Canada et l'annonce du prolongement du programme d'**Encouragement à la production d'énergie éolienne (EPÉÉ)** de Ressources naturelles Canada. L'Atlas du vent peut être consulté au [http://www.cmc.ec.gc.ca/rpn/modcom/eole/CanadianAtlas\\_fr.html](http://www.cmc.ec.gc.ca/rpn/modcom/eole/CanadianAtlas_fr.html). Le financement des projets éoliens canadiens par l'entremise du programme EPÉÉ passera de \$260 millions à près d'un mil-



**Grive à joues grises (*Catharus minimus*)**  
Photo: Yves Aubry, Service canadien de la faune

liard. Pour plus de détails, consultez le <http://www.canren.gc.ca/programs/>

Le Chicago Department of the Environment, le Department of Planning and Development et le Chicago Ornithological Society s'uniront le 11 mars prochain pour une conférence intitulée "**Birds & Buildings: Creating a Safer Environment**". La conférence aura lieu à Chicago, en Illinois.

## UN PROJET DE PARC ÉOLIEN DE 700 MW SUSCITE LA CONTROVERSE EN ÉCOSSE

Un parc éolien de 700 MW proposé dans les Western Isles de l'Écosse est au coeur d'une polémique sur les impacts possibles des éoliennes sur les oiseaux. Le *Lewis Wind Power Development* serait construit dans une région de tourbières unique, soit le Lewis Peatlands Special Protection Area, un habitat important pour plusieurs populations d'oiseaux. La *Royal Society for the Protection of Birds* ([www.rspb.org.uk](http://www.rspb.org.uk)) est fortement opposée au projet, lequel selon elle pourrait causer des dommages importants à l'un des meilleurs sites pour l'avifaune d'Europe. Le site est fréquenté entre autres par des populations d'oiseaux de rivage, d'oiseaux de proie et de plongeons.

AMEC et British Energy, les deux compagnies formant le consortium Lewis Wind Power Ltd., font valoir que la superficie totale

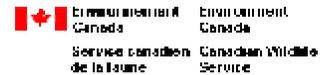
(empreinte) du projet n'atteindra qu'environ 1% de l'aire protégée. Les retombées prévues du projet comprennent la création de 300 emplois locaux, ainsi que 350 emplois additionnels au cours de la durée de vie de 25 ans du projet. De plus, les Western Isles recevraient de six à huit millions de livres par année en revenu provenant entre autre de loyers, d'impôts fonciers et de fonds communautaires. Le projet de 700 MW serait le plus gros au monde. On s'attend à une décision de l'autorité écossaise en 2005.

AMEC projette aussi la construction d'un parc éolien de 300 MW près de Dalmellington, en Écosse. Le projet, beaucoup moins controversé, serait construit sur un site de 8000 hectares qui n'a pas de statut particulier pour la conservation des espèces.

\* Groupe de travail sur les structures en hauteur et les oiseaux et chauves-souris

Documents pertinents... prenez-le temps de lire, vous trouverez peut-être ce que vous cherchiez!

- Le NWCC (National Wind Coordinating Committee) vient de publier un feuillet de renseignements intitulé «**Wind turbine interactions with birds and bats: a summary of research results and remaining questions**». Consultez-le au [http://www.nationalwind.org/publications/avian/wildlife\\_factsheet.pdf](http://www.nationalwind.org/publications/avian/wildlife_factsheet.pdf) De plus, vous trouverez sur le site de la NWCC les présentations de la dernière réunion du **Wildlife Interactions Research Group**, laquelle a eu lieu en novembre dernier à Landsdowne, en Virginie (<http://www.nationalwind.org/events/wildlife/2004-2/default.htm>)
- Consultez le dernier numéro de l'«**Édifice sans complexe**», le bulletin du Groupe de gestion des biens immobiliers pour un article intitulé **L'Introduction de «pratiques exemplaires de gestion des biens immobiliers favorables aux oiseaux»** de Martin Damus d'Environnement Canada. Le bulletin est disponible sur le site web du Secrétariat du conseil du trésor, au [http://www.tbs-sct.gc.ca/rpm-gbi/edifice-complex/v5n6/v5n6\\_f.asp](http://www.tbs-sct.gc.ca/rpm-gbi/edifice-complex/v5n6/v5n6_f.asp)
- La Federal Communications Commission (FCC-USA) a émis pour commentaires un compte-rendu intitulé «**Notice of inquiry comment review avian/communication tower collisions, final**». Le document s'inscrit dans le processus d'enquête de la FCC sur les oiseaux migrateurs. Consultez le document en ligne au <http://wireless.fcc.gov/reports/documents/avatar-migratory-bird-report10104.pdf>
- Tenez vous au courant des discussions des développements sur la problématique des interactions structures en hauteur/faune grâce aux **Groupes de discussion Yahoo**. Pour vous inscrire, visitez le <http://groups.yahoo.com/>. Des exemples: wind\_turbines\_birds; wind\_wildlife; truth\_about\_wind; raptor-conservation (à noter: l'accès à certains groupes se fait sur une base privée)



Rédactrice: Mélanie Cousineau  
1141, route de l'Église,  
Case postale 10100  
Sainte-Foy, Québec G1V 4H5  
Téléphone: (418) 640-2909  
Télec.: (418) 648-5511  
Courriel: melanie.cousineau@ec.gc.ca

Visitez-nous!  
[www.scf.ec.gc.ca](http://www.scf.ec.gc.ca)

## CRÉDITS D'IMPÔTS AUX É.-U.: UN NOMBRE SANS PRÉCÉDENT DE PROJETS ÉOLIENS PRÉVU EN 2005

**L**a American Wind Energy Association (AWEA) a annoncé qu'elle s'attend à une augmentation record de la puissance éolienne installée aux É.-U. en 2005. La nouvelle puissance, estimée à 2500 MW, dépasserait les 1696 MW ajoutés en 2001. Cette annonce découle de l'annonce en septembre dernier de l'extension du programme de crédit d'impôt pour l'énergie éolienne du gouvernement. Les projets qui

avaient été mis en veilleuse suite à l'expiration du programme pourront maintenant aller de l'avant.

Des experts de la faune se sont montrés inquiets suite à cette annonce, puisque la courte période allouée pour la mise en marche des projets (fin 2005) ne permettrait pas d'effectuer des études d'impacts approfondies.

Prochain numéro:

- Vos idées ou suggestions pour des articles ou des informations sur des nouveaux projets, activités, recherche, etc. sont toujours les bienvenues.

## DEUX PROJETS ÉOLIENS EN C.-B. REÇOIVENT DES CERTIFICATS D'AUTORISATION

**L**es projets éoliens **Knob Hill et Holberg** ont tous deux reçu des certificats d'autorisation environnemental de la part du gouvernement de la Colombie-Britannique. Les deux parcs d'éoliennes seront construits dans la partie nord de l'Île de Vancouver, près de la ville de Holberg. Les projets de 450 et 58,5 MW, respectivement, ont aussi été soumis au processus fédéral d'évaluation environnementale. Des mesures d'atténuation ont été exi-

gées des promoteurs (Seabreeze Energy Inc. et Holberg Wind Power GP Inc.) pour aborder la question des impacts sur la faune.

Un autre projet, de 100 MW celui-là, est proposé pour la même région et sera soumis au processus d'évaluation environnementale provincial. Le **Nahwitti Wind Power Project**, proposé par Nomis Wind Power Corp. serait construit en deux étapes de 50 MW au nord-ouest du lac Nahwitti. Plus de détails au [www.eao.gov.bc.ca](http://www.eao.gov.bc.ca)

*Ce bulletin d'information se veut un moyen informel de favoriser le partage d'informations. Les opinions ou faits qui y figurent ne représentent pas nécessairement les opinions d'Environnement Canada ou des participants au groupe de travail.*